

option Tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance

RNCP2303 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	210
Formacode(s)	21011
Code(s) ROME	A1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/07/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

55 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 55 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS DEP FORM PERF AGRICUL	38466091600014	Former et organiser l'évaluation
ASS FAMILIALE DE GESTION DE L EAP	33348856700038	Former et organiser l'évaluation
ASS FAMILIALE FORMATION PROFES AGRICOLE	32775402400013	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION ECOLE CH CHEVILLOTTE LE NIVO	77756667000017	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION PAYS DE LA LOIRE	13003148700015	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMATION ELEVAGE BERNUSSOU	18120002300024	Former et organiser l'évaluation
ECOLE AGRICULTURE LES CHATELETS	39948808900026	Former et organiser l'évaluation
ENSEIGNEMENT PROMOTION AGRICOLE GENERAL	77580456000016	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DU LOIRET	19450094800048	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE MEURTHE ET MOSELLE	19541207700016	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 55 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp2303-option-tracteurs-et-machines-agricoles-utilisation-et-maintenance/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Le titulaire du certificat de spécialisation option Tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance est capable de réaliser les activités suivantes :

- Il participe à la gestion du parc de matériel de l'entreprise et de l'atelier.
- Il réalise les travaux agricoles mécanisés de l'exploitation ou pour le compte des clients ou adhérents en respectant les règles de sécurité et de respect de l'environnement.
- Il assure l'entretien et la maintenance courante des matériels et équipements de l'entreprise.
- Il communique dans l'entreprise et hors de l'entreprise avec les partenaires et les donneurs d'ordres.
- Il s'informe et se forme sur l'utilisation et l'entretien des matériels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

UCP1 : Réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité

UCP2 : Assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité

UCP3 : Participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés

Blocs de compétences

RNCP2303BC01 — UCP1 : Réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- choisir le matériel et les équipements nécessaires à la réalisation d'un chantier
- préparer le matériel et les équipements choisis
- utiliser les matériels et les équipements choisis dans un souci d'efficacité et de sécurité, et dans le respect des règles de l'environnement
- contrôler la qualité du travail

RNCP2303BC02 — UCP2 : Assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- assurer l'entretien et la maintenance des moteurs thermiques
- assurer l'entretien et la maintenance des différentes transmissions
- assurer l'entretien et la maintenance des équipements hydrauliques, électriques et électrohydrauliques
- assurer l'entretien et la maintenance des pièces d'usure et d'éléments mécano-soudés

RNCP2303BC03 — UCP3 : Participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- utiliser des documents de suivi

- gérer les approvisionnements en produits consommables, pièces détachées et outillages
- proposer un calendrier d'utilisation et d'entretien des matériels et équipements

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités :
- Les entreprises de production agricole : exploitations agricoles à titre individuel (chef d'exploitation ou salariés), groupements d'employeurs.
- Les entreprises de services à la production : ETARF (Entreprise des Travaux Agricoles, Ruraux et Forestiers) CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole en commun).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :
- Conducteur d'engins d'exploitation agricole.
- Tractoriste, chauffeur de tracteur.
- Responsable d'exploitation, chef de culture.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 889 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 161
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	65 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury composé paritairement : – de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ; – de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du certificat de spécialisation, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 995 €
Selon la branche	5 787 € – 6 186 €
Prise en charge	Branches concernées
5 995 €	Valeur par défaut · 207 branches
6 186 €	CPNE de l'agriculture, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 990 €	CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 787 €	CPNE des Vins et Spiritueux

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/07/2025
Date de dernière délivrance possible	01/07/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38073

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr
<http://www.chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2303/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2022 – 05/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	8 055 €
Coût moyen par dossier	2 685 €

Durée moyenne	214 h
Période	01/2022 – 11/2022
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.